



REGLEMENT INTERIEUR

et

AUTORISATION PARENTALE



- 1/ La responsabilité de l'Éducateur sportif n'est engagée que lors des heures du stage multisports
- 2/ Le dépôt des jeunes se fait sous la responsabilité des parents qui s'assurent de la présence d'un éducateur.
- 3/ Un bon comportement, le respect des personnes et du matériel sont de règles durant les stages multisports
- 4/ Chaque jeune doit venir en tenue de sport et prévoir une bouteille d'eau. Un goûter sera fourni
- 5/ Les jeunes doivent être présent dès le début du cours et être récupérés dans un délai de 10 minutes maximum suivant la fin du cours
- 6/ Prévenir par mail ou sms en cas d'absence de votre enfant à une séance 07 52 63 11 03
- 7/ L'office des sports ou la ville de St Laurent Blangy déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol
- 8/ Autorisation parentale :

J'autorise mon enfant à repartir seul à la fin de la séance

Mon enfant repart de la séance accompagnée de :

J'autorise la prise et la diffusion de photographie de mon enfant

Je n'autorise pas la prise et la diffusion de photographie de mon enfant

- 9) L'enfant est couvert par une assurance extrascolaire

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM Prénom _____ Tél _____

Lien de parenté : _____

En signant, le représentant légal certifie avoir lu, compris et accepte le règlement intérieur

Fait à _____ le _____

Signature :